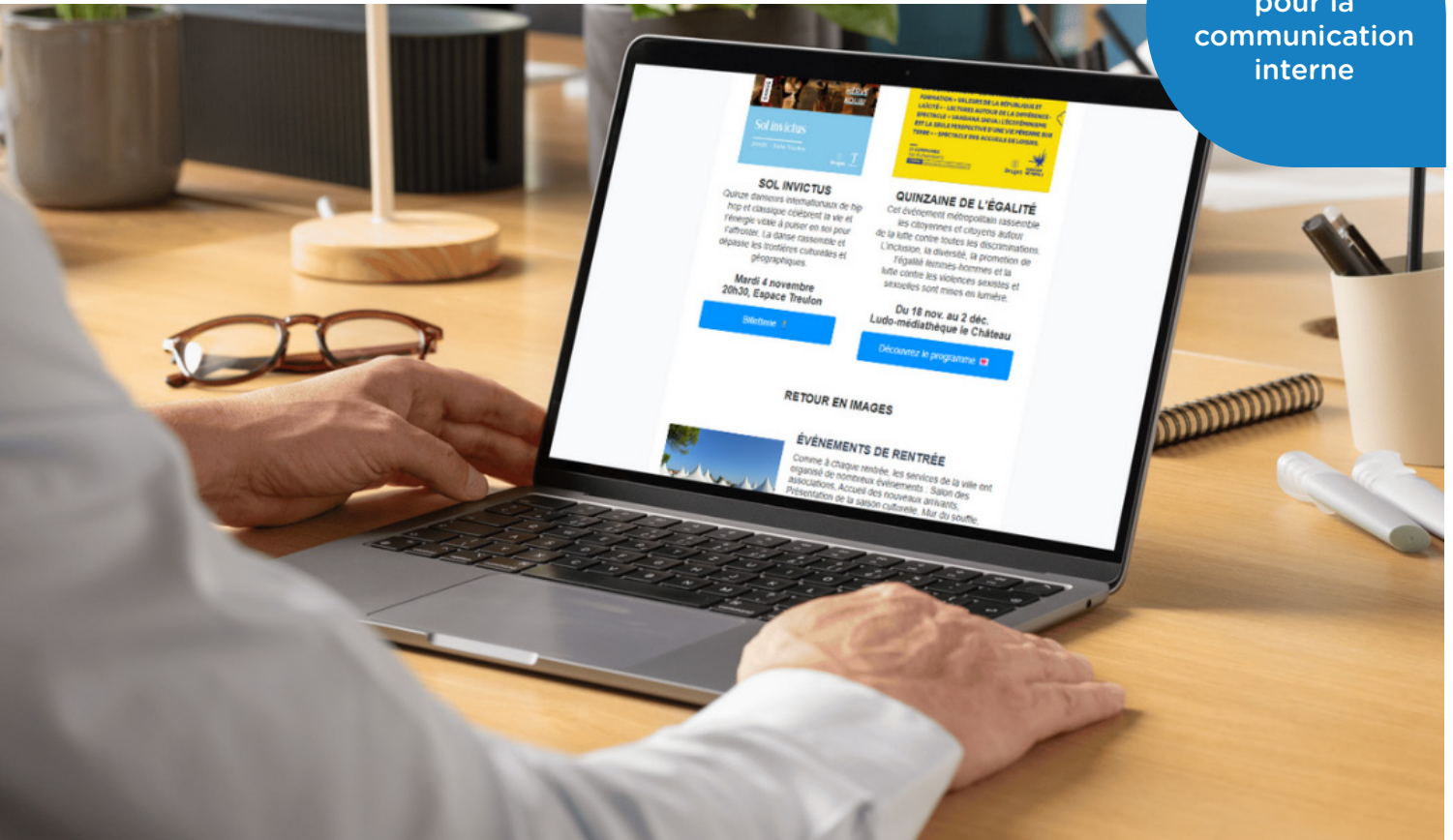


RECUEIL MAIL PERSONNEL AGENT

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mail personnel
pour la
communication
interne



À la ville de Bruges, de nombreux supports de communication numériques ont été déployés afin de fluidifier la circulation de l'information au sein de l'ensemble des agents de la collectivité. **Tous les agents n'étant pas dotés d'une adresse mail professionnelle, la collectivité a donc choisi de s'appuyer sur les mails personnels pour la diffusion de ces supports :**

- > Newsletter interne
- > Agenda mensuel
- > Actus RH
- > Infos sur les projets / supports de communication génériques
- > Infos générales : CNAS, protocole de grève, courriers joints à la feuille de paie...

➤ Formulaire à compléter au verso

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la ville de Bruges afin de constituer une base de données pour la diffusion de ses différents supports de communication numérique. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville de Bruges est investie. Les destinataires des données sont les personnes habilitées du service communication de la ville de Bruges, du service ressources humaines de la ville de Bruges ainsi que ceux de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information de Bordeaux Métropole, à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers. Ces données seront conservées jusqu'à votre désinscription, après quoi elles seront définitivement supprimées. Conformément à la loi n° 78-17 "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes, à l'effacement de vos données, à la limitation du traitement vous concernant, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur le sort de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service communication, au mail suivant : e-com@mairie-bruges.fr ou au DPO : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex et contact.cnil@bordeaux-metropole.fr. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles.

DONNER VOTRE CONSENTEMENT

Je consens à fournir mes coordonnées personnelles suivantes : Oui Non

Nom :

Prénom :

Employeur : Ville CCAS GCSMS

Courriel personnel :

Fait à Bruges, le :

Signature :

*Le formulaire est à retourner au service RH par courrier ou courriel à :
Alexandra Mondon : a.mondon@mairie-bruges.fr*

